

Une bulle interprovinciale pour les provinces de l'Atlantique

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 24 juin 2020 – Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador et président du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, Dwight Ball, et ses homologues du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, Blaine Higgs, Dennis King et Stephen McNeil respectivement, se sont engagés aujourd'hui à assouplir les restrictions de voyage dans le Canada atlantique, puisque le nombre de cas de la COVID-19 reste peu élevé dans chacune des provinces.

Dès le 3 juillet 2020, les résidents du Canada atlantique seront autorisés à se rendre à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse sans devoir s'auto-isoler. Quant aux visiteurs des autres provinces et territoires du Canada, ils devront respecter les exigences d'accès de chacune des quatre provinces. Les autres visiteurs canadiens dans les provinces maritimes qui se sont isolés pendant 14 jours peuvent voyager à l'intérieur de la région des Maritimes.

Les premiers ministres ont souligné que la décision d'assouplir les restrictions de voyage dans la région a été prise en fonction des conseils du médecin-hygiéniste en chef de chacune des provinces et que la situation sera suivie de près. Les visiteurs devront respecter toutes les directives de santé publique établies dans chacune des provinces, y compris celles visant l'interdiction de voyager à quiconque présente des symptômes de la COVID-19 ainsi que l'obligation de pratiquer l'éloignement physique et de bien se laver les mains. Chaque province établira ses propres méthodes de suivi et de surveillance des voyageurs.

Les premiers ministres tiennent fermement à travailler ensemble pour soutenir la reprise économique et sociale tout en assurant la santé et la sécurité de tous les résidents.

– 30 –

Pour obtenir de plus amples renseignements, les médias sont priés de communiquer avec :

Erin Sulley, cabinet du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, 709-729-3960
Nicolle Carlin, cabinet du premier ministre du Nouveau-Brunswick, 506-453-2144
Kristina Shannon, cabinet du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, 902-221-3719
Amanda Hamel, cabinet du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, 902-368-4400